

## Notes

<sup>1</sup> Catherine Kintzler, *Penser la laïcité*, Minerve, 2014, p.51 à 62

<sup>2</sup> Catherine Kintzler, *Condorcet, l'instruction publique ou la naissance du citoyen*, Minerve, 2015, p.63

<sup>3</sup> Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791

<sup>4</sup> Condorcet, *Rapport et projet de décret, présenté à l'assemblée*, 20-21 avril 1792

<sup>5</sup> Loi du 15 mars 2004 encadrant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics

<sup>6</sup> Circulaire du 16 août 2011 du ministère de l'Intérieur rappelant les règles afférentes au principe de laïcité

suffisante pour pouvoir ensuite exercer un jugement critique indispensable en régime républicain<sup>1</sup>.

### Indépendance et autonomie

L'ignorance est pour Condorcet une source majeure d'asservissement, effet d'une inégale diffusion des lumières. L'instruction vise donc d'abord la liberté. En effet, « l'ignorant est constamment menacé par la dépendance et l'asservissement à l'égard de quiconque dispose d'un savoir opportun dans certaines conditions, dont l'effet n'est pas constatable par le dominé, et dont la transmission s'opère par voie de privilège<sup>2</sup> ». « Rendre la raison popu-

sources de despotisme ? C'est de ce paradoxe que proviennent les critiques les plus acerbes contre l'école républicaine. Mais, c'est en réalité sa résolution qui permet à Condorcet de bâtir sa pensée sur les plus solides états. L'instruction contribue à l'égalité elle-même, y compris dans ses apparents effets d'inégalités. Pour lui, l'égalité dépend de la liberté, et non l'inverse. L'inégalité de fait peut même devenir l'instrument d'égalité de droit. « Il fallait donner à tous, également, l'instruction qu'il est possible d'étendre sur tous ; mais ne refuser à aucune portion des citoyens l'instruction la plus élevée qu'il est possible de faire partager à la masse entière des

individus ; établir l'une parce qu'elle est utile à ceux qui la reçoivent ; et l'autre parce qu'elle est utile à ceux qui ne la reçoivent pas<sup>4</sup> ». Il s'agit donc de réduire l'inégalité de savoir à une simple différence, qui ne

## L'idée d'égalité portée par l'école consiste à vouloir que tous puissent connaître et exercer les mêmes droits

laire » afin de « ne laisser subsister aucune inégalité qui entraîne de dépendance » constitue ainsi « un devoir de la société à l'égard des citoyens<sup>3</sup> » s'incarnant dans l'instruction publique, qui figure au « nombre des combinaisons pour assurer la liberté ». Toutefois, être éclairé ne signifie pas être savant. Il s'agit bien plutôt de raisonner correctement. L'indépendance intellectuelle s'appuie donc sur l'autonomie individuelle. Par ailleurs, contrairement à ce que promeuvent certains pédagogistes, la formation des élèves ne saurait se confondre avec l'information ou la construction de compétences disjointes.

### Liberté = égalité

Or, l'inégalité des esprits et des talents ne risque-t-elle pas de creuser les inégalités, et de reconduire les inégalités,

pourrait être de source de pouvoir sur d'autres citoyens. L'idée d'égalité portée par l'école consiste ainsi à vouloir que tous puissent connaître et exercer les mêmes droits.

C'est pourquoi Condorcet élabore le concept de savoirs élémentaires (ou stratégiques). En instruisant des raisons, selon un modèle encyclopédique, l'école peut à la fois développer l'esprit critique et s'appuyer sur ce dernier pour fonder la possibilité d'acquérir des connaissances plus larges et plus approfondies. L'instruction élémentaire donne à chacun les moyens de son indépendance, et rend « les hommes égaux, parce qu'elle fait d'eux des sujets autonomes jouissant de la même dignité ». Ainsi « un maître d'école n'est pas dans la dépendance de Newton, ni un procureur dans celle de Montesquieu. Mais